

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
du Grand Est

Décision n° 15540 du 14 novembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve des groupements de gendarmerie départementale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

NOR : INTJ1828055S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 264 du 5 juillet 2018 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2017;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 13 novembre 2018,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve :

Simler Dominique NIGEND : 270 744

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Verdoux Christophe NIGEND : 271 133

Hucault Yves NIGEND : 99 407

Hoffmann Vincent NIGEND : 268 537

Pour le grade d'adjudant de réserve, le maréchal des logis-chef de réserve :

Pacyga Alain NIGEND : 269 905

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Sobczak Hervé NIGEND : 270 792

Marquis Fabrice NIGEND : 269 372

Schwob Michel NIGEND : 270 703

Weber Lionel NIGEND : 322 356

Larbi Diana NIGEND : 268 979

Haller Gérald NIGEND : 333 651

Aubigny Paul NIGEND : 266 231

Schmuck Claude NIGEND : 270 652

Djebali Béchir NIGEND : 344 014

Herrbach Séverine NIGEND : 268 504

Klopfenstein Gilles NIGEND : 268 813

Liebott Olivier NIGEND : 269 172

Ottermann Paul NIGEND : 269 893

Muller José NIGEND : 349 506

Lang Lionel	NIGEND : 336 089
Gumbel Bruno	NIGEND : 268 369
Guidez Emmanuel	NIGEND : 268 331
Vandenbroucke Ludovic	NIGEND : 271 089
Haumesser Didier	NIGEND : 268 433
Brahim Mohamed	NIGEND : 266 744
Janel Laurent	NIGEND : 348 202
Toïgo Olivier	NIGEND : 165 907

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 novembre 2018.

*Le colonel, commandant adjoint
de la région de gendarmerie du Grand Est,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,*
M. CLERC